

La Ville de Val-des-Sources offre en vente par soumissions publiques un terrain pour construction unifamiliale situé au 101, rue des Ruisseaux.







1. <u>Description de l'immeuble</u>

L'immeuble est un terrain vacant situé au 101, rue des Ruisseaux portant le numéro de lot 6 462 280 du cadastre du Québec circonscription foncière de Richmond.

Le terrain a une superficie de 3 783 mètres carrés. La façade avant mesure 78 mètres et la profondeur est variable allant de 22 mètres à 75 mètres.



Usages autorisés: Seul l'usages résidentiel unifamilial est autorisé sur ce terrain.

Services municipaux: Le terrain n'est pas desservi par les réseaux d'égout ni d'aqueduc.

Note importante : Un sentier de VTT passe à proximité du terrain visé, soit à l'intersection de la Route 249 et la rue des Ruisseaux. La Ville de Val-des-Sources maintiendra une emprise entre le terrain visé et la Route 249 pour l'aménagement possible de sentiers VTT, skis, vélos.

Exigences d'aménagement :

• Maintenir une bande boisée de 10 mètres en tout temps en bordure de terrain (marge de recul latérale) et à l'arrière (marge de recul arrière);

2. Conditions et modalités obligatoires à être incluses au contrat de vente

- 1. La vente est faite sans garantie légale ;
- 2. Construire une résidence unifamiliale d'une valeur au rôle d'évaluation d'au moins 275 000 \$ terminée au plus tard 24 mois suivant la transaction. À défaut de respecter cette clause, la Ville de Val-des-Sources pourra, après un préavis de 60 jours, racheter le terrain et les immeubles dessus et ce pour un montant équivalent à 75% du prix payé moins les frais professionnels pour la transaction.
- 3. Dans le cas où l'acheteur désirerait vendre le terrain, la Ville de Val-des-Sources aura priorité dans un délai de 60 jours, pour racheter le terrain <u>et les immeubles</u> <u>dessus</u> et ce pour un montant équivalent à 75% du prix payé moins les frais professionnels pour la transaction;

3. Conditions générales se rapportant à la vente de l'immeuble

Le prix minimum demandé pour présenter une soumission est de **40 000 \$**. Toutes soumissions inférieures à ce montant seront rejetées.

En plus du formulaire de soumission, l'enveloppe devra contenir un chèque, ou autre forme d'acompte légalement reconnue pour un montant de **500 \$** soumise à la municipalité.

L'enveloppe scellée pourra être déposée en main propre ou par messagerie spéciale au plus tard le Lundi 15 décembre 2025 à 10 h à l'adresse suivante : Ville de Val-des-Sources à l'attention du greffier « APPEL D'OFFRES 2025-011, Vente de terrain résidentiel unifamilial – 101, rue des Ruisseaux » 345 Boulevard Saint-Luc Val-des-Sources, Québec J1T 2W4



L'ouverture des soumissions se fera en public, immédiatement après l'expiration du délai, soit le lundi 15 décembre 2025, à 10 h 05 à la salle du Conseil (124, rue Greeshields).

La décision pour la vente sera prise par le Conseil municipal à une séance du conseil.

Le soumissionnaire s'engage à signer, dans un délai de 45 jours après son envoi, la promesse d'achat que lui soumettra la municipalité.

Le présent avis et les documents annexés peuvent être consultés à l'hôtel de ville sur demande. La présente ne constitue pas un engagement pour la municipalité de vendre la propriété visée par le présent appel d'offres.

La Ville de Val-des-Sources ne s'engage pas à accepter ni la plus élevée ni aucune des offres reçues et n'encourt aucune obligation ni frais envers les soumissionnaires.

TOUTE PROPOSITION INFÉRIEURE AU PRIX DE VENTE MINIMAL, TOUTE PROPOSITION COMPORTANT PLUS D'UN MONTANT OU TOUTE PROPOSITION REÇUE APRÈS 10 h LE LUNDI 15 DÉCEMBRE 2025 SERA AUTOMATIQUEMENT REJETÉE.

Donné à Val-des-Sources, ce 13 novembre 2025.

Georges-André Gagné, greffier



formulaire de soumission

Le prix offert pour l'acquisition du terrain du 101, rue des Ruisseaux	(Avant taxes)	_ \$
Nom et adresse du soumissionnaire :		
Courriel : Téléphone :		
Signature :		
Date:	_	